



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration liminaire de la FSU à la F3SCT 62 du 23 juin 2023

Monsieur le Président de la F3SCT Départementale,
Mesdames et Messieurs les membres de cette instance,

Cette année scolaire se termine avec une impression de « déjà vu » : les constats et alertes portés, à tous les niveaux, depuis de nombreuses années, ne sont visiblement pas pris au sérieux par notre employeur. Nous observons que cette fin d'année est marquée par de nombreuses alertes de personnels -via le RSST- sur des cas de violences physiques, verbales, morales venant d'élèves et/ou de familles et qui témoignent d'une situation sur le terrain pour le moins tendue, de relations dégradées voire de mise en danger de l'intégrité des personnels. Les suppressions de moyens et de postes de professeurs mais également d'équipes pluriprofessionnelles dans l'EN se font cruellement sentir pour faire face à ces situations. Alors que tous les signaux d'épuisement des personnels, dans toutes les professions sont au rouge, notre ministère impose des réformes et des réorganisations qui aggravent encore la situation.

Tout d'abord, concernant les AESH. Alors que nous avons alerté à de nombreuses reprises sur leur situation alarmante, ils et elles continuent d'être précarisés et méprisés par l'institution. La 6ème Conférence Nationale du Handicap (CNH) confirme la volonté de casse des métiers, des dispositifs et structures de la prévention et de l'adaptation scolaires (pourtant déterminantes depuis l'école maternelle), mettant à mal la scolarisation des Elèves en Situation de Handicap.

Parmi les 12 mesures annoncées lors de la CNH figure la création d'un métier d'accompagnant·e à la réussite éducative (ARE). Sous couvert d'accéder enfin à un temps plein, le gouvernement prévoit de regrouper le cadre d'emploi des AESH avec celui des AED en niant les spécificités de ces métiers. Cela passerait par une prise en charge des enfants en dehors de l'école, notamment sur les temps périscolaires. Cette transformation, dont la mise en œuvre est prévue à l'horizon 2027, ni discutée ni concertée, ne ferait qu'entraîner une nouvelle dégradation des conditions de travail des personnels et de prise en charge des élèves. On ne voit pas à l'heure actuelle comment ces conditions pourraient s'améliorer. Ce n'est pas la promesse du ministre de former les AED au secourisme en santé mentale qui changera la situation. Les AESH ne méritent pas le traitement qui leur est infligé, ils et elles doivent, au contraire, être pleinement reconnus pour leur rôle indiscutable dans le bon fonctionnement de l'école inclusive. Nous continuons de réclamer pour ces personnels une reconnaissance via un statut de fonctionnaire, une formation solide, des missions claires et une meilleure (et juste) rémunération. Dans ce domaine, il reste beaucoup à faire : il nous suffit de consulter le registre dématérialisé pour voir à quel point l'inclusion peut parfois être source de souffrance pour les personnels.

Autre réforme qui dégradera les conditions de travail des personnels : le pacte enseignant, dont de nombreuses questions sur la mise en œuvre restent toujours en suspens à quelques semaines des congés estivaux. Le Pacte qui n'est en réalité que du « travailler plus pour gagner plus » – est inacceptable. Selon la DEPP, les enseignant·es travaillent

déjà plus de 43 heures par semaine, et au moins 30 jours de vacances consacrés au travail scolaire. Ils et elles sont épuisé-es par ces heures et usées par leurs conditions de travail qui se dégradent un peu plus chaque année. Non seulement le Pacte n'est pas une réponse adaptée au malaise des personnels, mais il fait du salaire un élément concurrentiel visant à diviser les collectifs de travail, il va contribuer à augmenter les inégalités salariales entre les femmes et les hommes, allant à l'encontre du plan pour l'égalité professionnelle dans la Fonction publique. Pour les directeurs et les directrices, il va engendrer une surcharge de travail supplémentaire évidente et il va leur demander de gérer des tensions qui pourraient apparaître au sein même des équipes qui pourraient ne plus être un collectif mais une somme d'individualité. Cela ne contribuera qu'à les isoler dans leur école. Dans le 2nd degré, la commande politique est claire: faire du RCD (remplacement de courte durée) une priorité, coûte que coûte, sans aucun souci d'ordre pédagogique et sans tenir compte de la réalité de nos métiers. Prendre une classe ne s'improvise pas et demande de la préparation! Sur la forme, cela s'appellera "remplacement", sur le fond il ne s'agira que "d'occupation". De manière plus générale, le Pacte est une attaque contre nos statuts puisque les briques quantifiables permettront une annualisation des services et que toute entrée dans le Pacte entraîne une forme de contractualisation via la lettre de mission signée en début d'année. Il met en péril la liberté professionnelle des personnels que nous sommes, en donnant davantage de pouvoir encore aux chefs d'établissements, et exposer les personnels aux pressions et à des conditions de travail encore dégradées. Enfin, il va dénaturer nos métiers, puisqu'il permettra aux directions d'établissements de déléguer certaines missions à des personnels qui ne sont pas forcément qualifiés. Qui plus est, conditionner certaines missions à l'attribution d'un Pacte, c'est prendre le risque de les fragiliser, mettant ainsi en péril un service public de qualité. Autant d'éléments qui nous font redouter le pire quant à l'évolution des conditions de travail des collègues qui s'engageront, pour beaucoup, en méconnaissance de cause, puisque rappelons le, une fois n'est pas coutume, tout n'est pas prêt pour la rentrée, loin s'en faut. C'est même déjà la seconde fois en quelques mois que les collègues voient quelque chose être mis en place avant même toute inscription dans les textes officiels, quel niveau de mépris et de vision hors sol du métier faut-il pour infliger ça aux agents présents sur le terrain, eux?

Enfin, puisque c'est la période, que dire des conditions de passation des examens dans le secondaire (DNB + BAC) ? Si ce n'est qu'elles se dégradent de plus en plus au fil des années, des réformes ! Alourdissant encore la charge de travail et l'épuisement psychique d'enseignants "*à bout de souffle*", "*à bout de nerf*" en fin d'année. Qui plus est quand "*en même temps*", à coup de 49-3, l'Etat-Employeur rallonge leurs carrières de 2 ans...

Concernant cette plénière de la F3SCT départementale, la FSU vous a adressé une liste de questions diverses concernant des situations dramatiques auxquelles sont confronté-es nos collègues du département. Comme nous l'avons fait récemment au niveau académique, nous souhaitons vous alerter encore sur les risques psycho-sociaux qui découlent de ces situations dramatiques et de la prise en charge par l'institution les semaines suivantes. Le sentiment qui domine parmi nos collègues confronté-es à ces situations est le sentiment d'avoir été lâché, abandonné par l'Education nationale. Nos collègues doivent également être protégés par l'institution lorsqu'ils sont nominativement mis en cause dans la presse. Il est temps que l'institution, notre employeur, prenne la mesure de ces risques. Cela passe par exemple par l'embauche de psychologues du travail, par la mise en place d'une vraie médecine du travail et d'une formation adéquate pour l'ensemble des personnels...

La semaine dernière, une vague de messages provenant de comptes piratés a inondé les messageries des collègues ainsi que celles des autres usagers. Images pornographiques, messages de haine djihadistes... Qu'il s'agisse ou non de canulars la sécurité de nos comptes est en question, ce qui donne toute sa légitimité à la création du groupe de travail sur le numérique que nous proposons.

Pour terminer, nous regrettons également que l'instance de la F3SCT-59 ait lieu le même jour que la nôtre étant donné qu'il n'y a qu'un seul ISST pour les deux départements.